

JO D'ALBERTVILLE

Les stations sur la mauvaise pente

La ribambelle de dépenses induites par les Jeux étouffe nombre de communes aux abois.

« Des finances communales transparentes »

Le Point: Les communes olympiques sont-elles en danger?

Jean-Pierre Sueur: N'exagérons rien! Les travaux induits par les JO ont déséquilibré certains budgets, et l'on peut s'interroger sur le bien-fondé d'investissements lourds sur certaines petites communes, ou sur certains aspects de l'organisation des JO. Ne pourrait-on pas à l'avenir programmer l'épreuve de bobsleigh dans une ville déjà équipée? Mais le problème dépasse les JO. Certaines communes ont surestimé la rentabilité de leurs opérations dans « l'or blanc », et trois hivers de mauvais temps économique - c'est-à-dire sans neige - n'ont rien arrangé. Toutefois, on ne recense qu'une dizaine de communes en réelle difficulté. Ces situations ne doivent pas porter préjudice à l'ensemble des communes de montagne!

L'Etat doit-il payer?

Non. On ne peut fêter les dix ans de la

décentralisation et dire en même temps « l'Etat doit payer ». Si l'on crée une caisse de secours généralisée pour les communes, ce sera un défilé permanent et ce ne sera pas conforme à l'esprit de la décentralisation. La bonne démarche est la « responsabilité réciproque » des élus et des prêteurs. Pour cela, il faut établir une vraie transparence des finances communales: connaître non seulement leur budget, mais aussi leurs participations dans des sociétés d'économie mixte, des associations loi 1901 ou des organismes intercommunaux, et présenter à terme des « comptes consolidés ». C'est l'un des enjeux du projet de loi sur l'administration territoriale qui vient d'être voté par l'Assemblée nationale.

L'Etat reprend les rênes?

Non. Il veille aux règles du jeu, à la transparence, et fournit les moyens d'évaluation.

*Propos recueillis
par Christophe Baroier*